



# Sommet mondial pour le développement durable

Johannesburg, (Afrique du Sud)  
26 août-4 septembre 2002



Distr. générale  
31 août 2002  
Français  
Original: anglais

---

Point 8 de l'ordre du jour

## Réunions organisées en partenariat

### Résumé des réunions organisées en partenariat

#### Note du Secrétariat

#### Additif

### Observations du Président concernant les réunions plénières organisées en partenariat sur l'eau et l'assainissement, l'énergie, la santé, l'agriculture et la diversité biologique

Le Secrétariat a l'honneur de faire tenir ci-joint au Sommet mondial pour le développement durable les observations du Président, le Ministre Nkosazana Dlamini Zuma (Afrique du Sud), sur les six réunions plénières organisées en partenariat du 26 au 28 août sur l'eau et l'assainissement, l'énergie, la santé, l'agriculture et la diversité biologique.



**Observations du Président, le Ministre Nkosazana Dlamini Zuma (Afrique du Sud), sur les réunions plénières organisées en partenariat sur l'eau et l'assainissement, l'énergie, la santé, l'agriculture et la diversité biologique**

1. Le principal objet de nos délibérations au Sommet mondial pour le développement durable est de dresser le bilan des succès et des échecs des 10 dernières années et de convenir de mesures précises et pratiques permettant d'assurer un développement durable. Dans les efforts collectifs que nous déployons pour concrétiser les engagements pris et assurer des moyens d'existence plus durables à tous, l'eau et l'assainissement, l'énergie, la santé, l'agriculture et la diversité biologique représentent cinq domaines où il est à la fois essentiel et possible d'obtenir des résultats concrets. Ces domaines, tout comme d'autres, doivent être examinés compte tenu de la nécessité urgente de mobiliser les moyens intersectoriels de mise en oeuvre nécessaires.

2. Je tiens à remercier sincèrement les experts qui ont collaboré à l'élaboration de documents cadres de mise en oeuvre et à leur présentation. Leur contribution, ainsi que celle des grands groupes, a été remarquable et a facilité le dialogue au cours de nos réunions interactives. Je tiens également à remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU au Sommet, Jan Pronk, qui s'est brillamment acquitté de son rôle de modérateur, ainsi que tous les participants.

3. Le caractère novateur des débats menés devrait servir de modèle pour promouvoir la participation de tous les intéressés et l'action à mener au sein du système des Nations Unies. Le moment est venu de prendre des mesures concrètes et tous ceux qui peuvent et doivent jouer un rôle devraient être à même de collaborer pleinement entre eux et à tous les niveaux, conformément aux modalités de mise en oeuvre des résultats du Sommet de Johannesburg.

4. Le processus entamé grâce à l'élaboration de cadres d'application devrait tirer parti des ressources et technologies à notre disposition, au sein des gouvernements et de tous les grands groupes, pour une véritable mise en oeuvre et dans un esprit de partenariat, de participation équitable et de bénéfice mutuel. Les initiatives concrètes et partenariats annoncés par certaines délégations sont les bienvenus et nous allons mettre à la disposition de tous les délégués une liste récapitulative de l'ensemble des initiatives qui ont été proposées au cours du Sommet. Nous attendons tous avec intérêt des propositions plus spécifiques au cours des derniers jours du Sommet.

5. Les résultats de nos délibérations seront communiqués aux participants sous forme d'un résumé du Président (A/CONF.199/16/Add.2). Nous espérons que ce résumé permettra aux délégations de continuer à oeuvrer en faveur du développement durable et à mettre en oeuvre les résultats convenus à Johannesburg.

6. Chaque réunion organisée en partenariat a notamment porté sur les thèmes communs ci-après :

- La nécessité d'adopter des politiques et stratégies bien conçues et de dûment consulter tous les membres des communautés concernés pour la formulation de politiques et la prise de décisions promouvant un développement durable;

- La nécessité de créer des partenariats et de renforcer ceux qui existent, non seulement entre les gouvernements, mais également avec les femmes, les jeunes, les populations autochtones, les ONG, les autorités locales, les travailleurs et les syndicats, le monde des affaires, les industriels, la communauté scientifique et technique et les agriculteurs;
- La nécessité de renforcer les capacités et de mettre en commun les technologies;
- La mobilisation des ressources supplémentaires nécessaires à un financement systématique et prévisible;
- La nécessité d'adopter des programmes et des mesures pratiques assortis de délais et de calendriers précis ainsi qu'un système coordonné d'évaluation, de suivi et d'établissement de rapports;
- La nécessité de développer les infrastructures;
- La nécessité d'améliorer les cadres institutionnels afin de faciliter la mise en oeuvre et la participation, en particulier des groupes vulnérables.

7. Il conviendrait de mettre fortement l'accent sur le suivi que devront assurer toutes les parties concernées, en gardant à l'esprit que l'examen des questions de l'eau et de l'assainissement, de l'énergie, de la santé, de l'agriculture et de la diversité biologique constitue une initiative du Secrétaire général de l'ONU. Les cadres y relatifs pourraient faire partie du processus de mise en oeuvre du projet de plan d'action du Sommet. Il est ainsi proposé au Sommet d'inviter le Secrétaire général à engager des consultations avec tous les gouvernements et parties pertinents et intéressés afin de traduire ces cadres en mesures concrètes par le biais d'un processus souple et orienté vers l'action.

---